

## **Procès-verbal du Conseil d'Administration d'ENFANCE ESPOIR du 12/09/22**

Association : ENFANCE ESPOIR

Adresse du siège social : 30 Rue de l'Épargne- 94600 Choisy le Roi

Tél. 06.84.04.42.87

Le douze septembre deux mille vingt deux, à dix neuf heures, les membres du Conseil d'Administration de l'association Enfance Espoir se sont réunis via ZOOM pour le troisième Conseil d'Administration 2022 sur convocation de la présidente par email le douze août avec l'ordre du jour (OJ détaillé renvoyé le huit septembre par mail.)

La réunion en distancielle n'a pas permis d'établir une feuille d'émargement.

Etaient présents par zoom : Mme Anne CAPPODANNO (administratrice)- Mme Lorène CART-MARAVIC (secrétaire)- MME Caroline DEWILDE (Présidente)- MME Annick HYON (administratrice) - M. Vincent DEWILDE (Trésorier)- M. Michel VIGIER (administrateur)

Absentes : Mme Nathalie JEAMMOT et Mme Sylvia TATOPOULOS (administratrices)

### **Résumé des débats :**

#### **1. Point sur la Trésorerie à fin Août 2022**

- Le rapport financier détaillé (selon mail de VD du 8/09), montre une baisse des entrées (environ -5%) et une baisse des sorties (environ -2%) à isopérimètre. Le décalage entre les entrées et les sorties provient des subventions reçues en 2021 utilisées (partiellement) en 2022. Le trésorier souligne que le budget prévisionnel de 200.000€ sera difficile à atteindre, sauf communication accrue auprès de nos sponsors ! Pas d'autres commentaires sur les chiffres.

#### **2. Subventions et Dons dédiés**

- La répartition des dons dédiés reçus en 2022 est de 9.000€ pour Madagascar, 500€ pour le Vietnam et 343€ pour le Népal ; à ces dons dédiés se rajoutent des dons non-dédiés (mis dans le secteur « France ») c'est-à-dire à partager, de 11.150€. Soit un total de 20.993€ de « dons exceptionnels ».

#### **3. Réalisations 2022**

- TOGO (terminé) et HUE AVEUGLES (en cours) : pas de commentaires
- AMBOHIMANGA : les nouvelles reçues avant le CA du 12/09 étaient pessimistes. Des frictions entre l'association partenaire Manohisoa et la directrice de l'école sont survenues, mettant en péril le démarrage des travaux des maternelles ! Ce 13/09, Anne Cappodanno a reçu un appel rassurant de Michel Nirina (Manohisoa) : le ministre de tutelle malgache est intervenu et a licencié l'ancienne directrice ! Une nouvelle directrice est en place, avec laquelle Manohisoa peut reprendre le dialogue. Les travaux devraient commencer prochainement... Le voyage d'Anne Cappel (départ Lundi 19/09) permettra de faire le point « de visu ».

Nb : Restera à rassembler les 3.000€ manquants pour clôturer le budget.

#### **4. Parrainages individuels et collectifs**

- ASHA DEEP : à Bangalore, la situation des jeunes filles ayant quitté le centre pour faire des études (supérieures) n'est pas claire. Demander à sœur Lydia quelles ONG s'occupent de ces anciennes filleules ? Insister pour que nos parrainages soient plus pérennes et permettent aux jeunes filles de terminer leur cursus.
- autres secteurs : pas de commentaires
- proposition d'ouvrir un parrainage collectif sur Amparibé : Anne en discutera avec sœur Emilienne durant son voyage.

5. VOYAGES : pas de commentaires- Rapports de mission détaillés à prévoir. Anne Cappodanno nous informe de son déménagement définitif en Guadeloupe qui l'empêchera de voyager l'an prochain !

6. Evenements : En compléments des dates énumérées, Une brocante est organisée par Lorène à Sucy en brie Dimanche 18/09.

Selon ce qu'il restera comme artisanat, une vente de Noël « par correspondance » pourrait être organisée...

7. Newsletters : Le bulletin de fin d'année sera envoyé par courrier postal. Une réunion entre les administrateurs impliqués dans la préparation de cette communication externe devra être organisée. Une proposition de dates courant Octobre, sera envoyée aux intéressés.

Le bulletin de Fin d'année pourrait être envoyé avant le 26/11 (date du voyage au Vietnam). Objectif : récupérer des dons avant la fin de l'année.

Pas de questions diverses.

Pas de date prévue pour le prochain CA qui se tiendra début 2023.

A l'issue des débats entre les membres présents, aucune Résolution précitée n'a été soumise au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à vingt heures quinze.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la Secrétaire.

A Bar-sur-Aube, le 14/09/2022

La Présidente

C. DEWILDE



La Secrétaire

L. CART-MARAVIC

